

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 44361 B1** (51) Cl. internationale : **A23L 7/109**
- (43) Date de publication : **30.11.2021**
-
- (21) N° Dépôt : **44361**
- (22) Date de Dépôt : **14.09.2016**
- (30) Données de Priorité : **14.09.2018 JP 20150180825**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/JP2016/077074 23.03.2017**
- (71) Demandeur(s) : **Nisshin Foods Inc., 25, Kandanishiki-cho 1-chome Chiyoda-ku Tokyo 101-8441 (JP)**
- (72) Inventeur(s) : **KIMURA Ryusuke ; HIGASHI Masafumi**
- (74) Mandataire : **M. MEHDI SALMOUNI-ZERHOUNI**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: **EP16846495.6**
-
- (54) Titre : **NOUILLES RAINURÉES**
- (57) Abrégé : Les nouilles rainurées ont trois rainures formées le long de la direction de la longueur des nouilles, et la section transversale de la longueur des nouilles a une forme extérieure principale sensiblement circulaire. Les trois rainures sont positionnées dans la section transversale de la longueur de nouilles à des intervalles de 120° dans la direction circonférentielle, et s'étendent dans le même sens de rotation par rapport au point central de la section transversale de la longueur de nouilles. Chacune des rainures a une paire de côtés se faisant face qui s'étendent de l'ouverture de la rainure vers la partie la plus profonde de la rainure, une première extrémité d'ouverture sur le côté le plus proche du point central parmi la paire de côtés, et une seconde ouverture se termine sur le côté le plus éloigné du point central parmi la paire de côtés. L'angle aigu formé dans chacune des rainures par une ligne droite passant par la première extrémité d'ouverture et la partie la plus profonde et une ligne droite passant par la première extrémité d'ouverture et le point central est de 12-28°. L'aire d'une région centrale dans chacune des trois rainures formant un triangle comprenant trois droites passant par la partie la plus profonde et le milieu entre la première extrémité d'ouverture et la deuxième extrémité d'ouverture a une valeur de 6 à

34 % par rapport à l'aire ayant la forme extérieure principale lorsque les trois rainures ne sont pas présentes. La longueur des nouilles occupe 85 % ou plus de la région centrale.

REVENDICATIONS

1. Nouilles rainurées formées de trois rainures le long d'une direction longitudinale des nouilles et ayant une configuration sensiblement circulaire en section transversale,
- 5 dans lesquelles les trois rainures sont agencées à des intervalles de 120° le long d'une direction circonférentielle des nouilles et s'étendent dans une même direction de rotation par rapport à un point central dans une section transversale des nouilles,
- 10 dans lesquelles chacune des rainures comporte une paire de côtés opposés l'un à l'autre et s'étendant d'une partie d'ouverture de la rainure vers une partie la plus interne de la rainure, une première partie d'extrémité d'ouverture située sur un côté de la paire de côtés plus proche du
- 15 point central, et une seconde partie d'extrémité d'ouverture située sur l'autre côté de la paire de côtés plus éloigné du point central,
- dans lesquelles un angle aigu formé entre une ligne droite passant par la première partie d'extrémité d'ouverture et
- 20 la partie la plus interne et une autre ligne droite passant par la première partie d'extrémité d'ouverture et le point central dans chacune des rainures est de 20° à 25° ,
- dans lesquelles une région centrale définie dans un triangle formé par trois lignes droites passant chacune
- 25 par la partie la plus interne et un point médian entre la première partie d'extrémité d'ouverture et la seconde partie d'extrémité d'ouverture d'une rainure pertinente a une aire de 17 % à 27 % d'une aire hypothétique de la configuration lorsqu'on suppose que les trois rainures ne
- 30 sont pas prévues, et

dans lesquelles les nouilles représentent au moins 85 % de la région centrale.

2. Nouilles rainurées selon la revendication 1, dans
5 lesquelles les trois rainures ont chacune une profondeur de 20 % à 60 % d'un diamètre de nouilles en section transversale.

3. Nouilles rainurées selon l'une quelconque des
10 revendications 1 à 2, dans lesquelles une partie des nouilles située entre des rainures adjacentes et ayant une épaisseur la plus faible a une épaisseur de 20 % à 60 % d'un diamètre de nouilles en section transversale.